

CallShop France

Profitez de tous nos avantages!

◆ Le paiement par carte bancaire

Vous disposez ainsi de deux avantages importants :

- vous rechargez instantanément votre compte à tout moment
- avec une carte à débit différé vous bénéficiez d'une avance de crédit d'un mois environ !

◆ La recharge automatique

Vous payez déjà par carte bancaire mais vous ne souhaitez pas suivre quotidiennement le solde de votre compte:

Avec la recharge automatique, vous choisissez un seuil de déclenchement automatique de la recharge (50€, 80€ ou 150€) et le montant rechargé (500€, 1000€ ou 2000€).

Une fois le seuil atteint, votre compte Callshop France est automatiquement rechargé avec votre carte bancaire (sous réserve que votre plafond de paiement hebdomadaire ne soit pas atteint).

Plus de suivi, plus de soucis !

◆ La consultation de votre solde par téléphone

L'accès par Internet ne vous satisfait pas ou vous n'avez pas d'accès Internet?

Alors consultez votre solde à partir:

- d'une cabine appelez le
3111 suivi d'étoile zéro (3111 *0) appel gratuit
ou le 0 805 123 200 appel gratuit
- de votre mobile (préalablement communiqué)
appelez le 01 70 22 98 48 appel décompté de votre forfait.

◆ L'astreinte

En dehors des heures d'ouverture du service client (9h00-18h00), vous pouvez joindre Budget Télécom, pour vos urgences:

- la semaine: de 18 à 22 heures
- le week-end: de 14 à 22 heures via notre n° d'astreinte.

Pour toute information complémentaire,
n'hésitez pas à appeler notre service client au :
0 805 020 022 appel gratuit
(Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h)
ou envoyez-nous un email à:
contact@callshop-france.com

- J'ai déjà un PABX, puis-je profiter de vos services ?

Oui avec CallShop PABX. Vous pouvez vous raccorder votre installation à notre réseau en présélection ou en programmant notre préfixe dans votre PABX. Après activation de votre compte, toutes vos communications passeront automatiquement par notre réseau.

- Puis-je définir mon tarif de vente en toute liberté ?

Oui, à partir du logiciel de taxation qui vous est offert. Dans le module " vos prix de vente ", un tarif par défaut vous est proposé mais vous avez toute liberté d'en définir un autre. De plus, vous pouvez contrôler en permanence la marge que vous réalisez pour chaque destination.

- Installez vous, vous-même, vos équipements ?

Si vous n'avez pas encore d'équipement télécom en local, choisissez l'option Intégrale et ainsi économisez cet investissement matériel et logiciel : plus de PABX ! Plus de logiciel en local !

Vous avez juste besoin de vos lignes téléphoniques, d'un PC et d'une liaison Internet permanente.

- Ai-je besoin d'une liaison Internet ?

Ce n'est pas indispensable avec la formule " Callshop PABX ".

Par contre, avec l'option Intégrale et World Voip, votre liaison Internet permanente vous permet d'accéder au logiciel de taxation et donc de facturer vos clients.

- Le prépayé, c'est quoi ?

Ce mode consiste à gérer un compte qui est crédité par vos paiements et débités par vos consommations téléphoniques; pour que votre système fonctionne, il faut que le solde de votre compte soit positif. Ainsi vous contrôlez votre consommation, vous ne prenez pas le risque d'une lourde facture que vous n'auriez pas anticipé.

De plus vous profitez de la facturation « en temps réel ».

- La facturation en temps réel, c'est quoi ?

Nos tarifs sont parfaitement transparents puisque consultables à tout moment, et de façon exhaustive sur notre site. Le coût de chaque appel est calculé « en temps réel » et est consultable dans votre gestion de compte; vous pouvez aisément contrôler les durées, les destinations et les tarifs appliqués. Finies les factures incontrôlables et le flou dans l'application des tarifs !

- Dois-je contrôler en permanence le solde de mon compte ?

Vous pouvez effectuer facilement ce contrôle par Internet ou par téléphone. De plus, en choisissant la " recharge automatique ", plus la peine de suivre votre solde, la recharge de votre compte est automatique.

- Qu'est-ce que la présélection?

La présélection vous permet de composer sans préfixe le numéro de votre correspondant comme vous le faisiez chez France Telecom, c'est-à-dire en formant le numéro à 10 chiffres pour la France ou 00 + code du pays + numéro pour l'étranger. Il n'y a donc pas de préfixe ou de 0 supplémentaire. Une fois votre ligne présélectionnée, tous vos appels (voisinage, départemental, local, national, international et vers portables) sont pris en charge par Budget Telecom. Tous les numéros dits spéciaux (numéros commençant par 08, 36, 30; n° vert, azur, indigo) sont routés et facturés par France Télécom. Vous recevrez donc une facture de France Télécom concernant votre abonnement et vos communications passées vers des numéros courts ou spéciaux.

Vous pouvez également continuer à utiliser France Telecom pour certains de vos appels en composant le 8 à la place du 0. L'activation du préfixe 8 n'est pas automatique, vous devez en faire la demande auprès de France Telecom.